

IDEA 35 : du boulot

Date : 4 mars 2014

Félicitations à Michel Duthoit qui vient de se voir confier les rênes de l'agence de développement économique du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, et qui - nous dit « Ouest-France Entreprises » de ce dimanche 2 mars 2014 - aura « *à coeur de poursuivre l'engagement d'Idea 35 pour un développement solidaire des territoires breilliens* »

Et surtout bon courage !...

Car, à en juger par le dernier rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne sur la gestion de l'association « Ille et Vilaine Développement » également appelée IDEA 35 sur la période 2008/2012 (34 pages), il va y avoir du boulot !...

[le rapport](#)

La CRC prend soin de souligner que l'agence (qui est financée en quasi totalité par voie de subventions dont 70 à 75 % par le département d'Ille-et-Vilaine et pour le reste par les chambres consulaires et les communautés de communes) « *intervient sur une compétence dont le pilotage est confié par la loi au conseil régional au travers de son schéma de développement économique et dans un domaine où les acteurs sont nombreux et dans lequel leurs interventions se superposent* ».

Quand on songe au fait que la CRC a, par exemple, été obligée de rappeler que la liberté d'association au titre de la loi de 1901 s'accompagne à minima de la désignation d'un président et d'un trésorier, en relevant qu'IDEA 35 - qui a perçu en particulier une subvention du département de 836.000 euros par an sur la période analysée - n'avait pas de trésorier... il y a vraiment de quoi être rêveur.